

## ECHANGES D'ELEVES DE 11CO avec Nidwald-Obwald-Schwyz-Uri-Berne-Zug, année scolaire 2020/2021

Chers Parents,

Nous proposons à votre enfant de participer à un échange linguistique avec un/une étudiant/e de la Suisse centrale entre le mois de février et le mois d'avril 2021. Votre jeune aura l'opportunité de pratiquer l'allemand dans des situations concrètes et ainsi de s'améliorer. Nous vous adressons ci-dessous les informations détaillées du programme.

Les échanges à l'étrangers étant pour l'instant compromis, ceci en raison du Coronavirus, nous encourageons les échanges à l'intérieur de la Suisse qui garantissent la traçabilité. Si la situation sanitaire ne devait pas permettre la réalisation de l'échange, vous en seriez personnellement avertis et nous pourrions le reporter.

### 1. Principe:

- Cet échange s'organise sur une à deux semaines d'école et éventuellement une de vacances. Les dates sont déterminées en collaboration avec la famille d'accueil et la direction d'école de votre jeune.
- Durant l'échange, le jeune est accueilli dans la famille de son-sa correspondant-e, suit les cours à l'école et prend part aux différentes activités vécues par son-sa partenaire.
- Pour permettre à votre enfant de faire connaissance avec son-sa partenaire et sa famille avant de fréquenter son école, il est vivement conseillé de démarrer l'échange le samedi.

### 2. Dates:

L'échange a lieu entre février et avril 2021.

### 3. Modalités:

#### a) Choix du partenaire:

Dans la mesure du possible, votre jeune va choisir son partenaire. Il se peut qu'il soit de l'autre sexe (si vous l'acceptez).

#### b) Déplacement:

Le déplacement est laissé à vos soins, vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer l'autre famille et de découvrir le lieu de résidence de votre jeune durant son séjour.

#### c) Responsabilité:

Pendant l'échange, aucune assurance particulière ou complémentaire n'est contractée par l'école de votre enfant.

#### d) Frais:

Les frais d'hébergement et de pension sont pris en charge par la famille d'accueil et les frais de déplacement en partie par le Bureau des Echanges Linguistiques du canton du Valais (50.- remis à votre jeune à la fin de l'année scolaire).

#### e) Contact préalable:

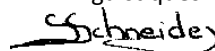
Les élèves reçoivent une carte d'identité de leur correspondant-e et une lettre de présentation. Il est conseillé de développer des échanges réguliers avec son/sa partenaire.

#### f) Participation:

Cet échange linguistique s'inscrit dans un programme cantonal mis en œuvre par le Bureau des Echanges du canton du Valais. Si vous souhaitez plus de renseignements, nous vous prions de prendre contact avec Mme Schneider (079 376 55 74).

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et souhaitons à votre jeune ainsi qu'à vous, chers Parents, un bel échange linguistique.

La responsable du Bureau des Echanges  
Linguistiques



Sandra Schneider



**Merci de remplir ce coupon si votre enfant désire participer. Vous pouvez le scanner et le renvoyer par email d'ici au 7 décembre à Madame Nadja Kuonen à l'adresse suivante: [nadja.kuonen@admin.vs.ch](mailto:nadja.kuonen@admin.vs.ch) ou par courrier au Bureau des Echanges Linguistiques, CP 478, 1951 Sion.**

Nom de l'élève : _____	Ecole : _____
Prénom de l'élève : _____	Classe fréquentée : _____
N° de téléphone fixe (maison) : _____	
N° de portable des parents : _____	
N° de portable de l'élève : _____	
Adresse postale : _____	
<b>Merci d'écrire lisiblement les adresses e-mail qui seront utilisées pour vous contacter !</b>	
E-mail des parents : _____	
E-mail du jeune : _____	
Renseignements utiles, maladies chroniques, allergies, particularités... : _____ _____	
Nous pourrions éventuellement accueillir un élève de l'autre sexe :      oui / non (entourez la bonne réponse)	
<u>Remarques</u> : _____ _____ _____ _____	
<u>Déclaration des parents et de l'élève:</u>  Nous avons pris acte de l'organisation du programme d'échange linguistique. En participant à l'échange, l'élève s'engage à se conformer aux instructions de ses représentants (responsables des échanges et enseignants), du directeur de l'école et particulièrement à celles de la famille d'accueil.  L'inobservation des règles de discipline peut entraîner le renvoi ou l'annulation du séjour. La décision en incombe au directeur et/ou aux responsables des échanges.	
Date : _____	Signature des parents : _____
	Signature de l'élève : _____